

Le MSP présente son initiative de consensus national au RCD

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4585 - Mardi 25 septembre 2018 - Prix : 10 DA

Musée Matoub-Lounès

Le mouvement associatif apporte son soutien à la décision de Bouteflika

Page 2

Qui sont les responsables des inondations ?

Le ministère de l'Intérieur : «C'est la faute aux services météo...»

Page 4

La déception russe

Par Mohamed Habili

Comme il fallait s'y attendre, les explications israéliennes relatives à l'incident d'il y a moins d'une semaine, qui a vu un avion de reconnaissance russe se faire descendre par erreur par la défense anti-aérienne syrienne visant des F-16 israéliens en mission au-dessus de Lattaquié, n'ont pas convaincu les Russes. Pour ceux-ci, les aviateurs israéliens avaient délibérément provoqué l'accident, en se servant au bon moment de l'Iliouchine-20 comme d'un bouclier. La mission dépêchée à Moscou par les Israéliens, conduite par le principal responsable de leur armée de l'air, aux fins de plaider leur bonne foi auprès de Moscou, non seulement donc a été vaine, mais semble avoir accru le mécontentement des Russes, qui se sentent très mal payés en retour après toute la compréhension dont eux-mêmes ont toujours fait preuve en Syrie envers Israël. Pour eux, les Israéliens ont profité de la première occasion qui se présentait pour leur porter un coup douloureux, de même que s'ils étaient pour eux des ennemis. Leurs réactions sont empreintes plus que d'une colère contenue, de la déception que les Israéliens ne se soient pas comportés avec eux dans ce cas précis en amis, ce qu'ils prétendent être, mais bien plutôt en ennemis. Les Russes s'en veulent d'avoir été bernés par les Israéliens et de devoir le payer maintenant par la mort d'une quinzaine de leurs soldats. Ils ne le disent pas, mais ils sont convaincus que si c'avait été un autre avion que le leur dans la proximité des deux F-16 israéliens, un appareil américain par exemple, les aviateurs israéliens auraient tout fait pour lui éviter d'essuyer les tirs syriens.

Suite en page 3

Ould Kaddour lors d'un point de presse au siège de Sonatrach

«Début 2019, premiers forages offshore»



Ph.É. Soraya/J. A.

Au lendemain de la tenue de la 10^e réunion Opep-non Opep, l'on apprend que les premiers forages en offshore de Sonatrach seront lancés début 2019. C'est en tout cas ce qu'a, entre autres, indiqué hier Abdelmoumen Ould Kaddour, P-DG du groupe public pétro-gazier, lors d'une conférence de presse donnée dans le tout nouveau centre de digitalisation de Sonatrach entré en service récemment.

Lire page 2

Maladies à transmission hydrique

Impératif de mettre à jour le système juridique

Page 3

Rencontres internationales cinématographiques

Oran se prépare pour la première édition

Page 13

Ould Kaddour lors d'un point de presse au siège de Sonatrach

«Début 2019, premiers forages offshore»

■ Au lendemain de la tenue de la 10^e réunion Opep-non Opep, l'on apprend que les premiers forages en offshore de Sonatrach seront lancés début 2019. C'est en tout cas ce qu'a, entre autres, indiqué hier Abdelmoumen Ould Kaddour, P-DG du groupe public pétro-gazier, lors d'une conférence de presse donnée dans le tout nouveau centre de digitalisation de Sonatrach entré en service récemment.

Par Lynda Naili

A ce titre, à l'issue de la présentation du rapport annuel de l'Organisation des pays exportateurs du pétrole (Opep) sur les perspectives mondiales du marché pétrolier, contenu dans le WOO, nouvelle messagerie Outlook que l'organisation mondiale du pétrole met à la disposition des différents acteurs du marché mondial des énergies, Abdelmoumène Ould Kaddour dira que «c'est certain, il y a du potentiel, on va bientôt avoir la première exploration forage pour le offshore, ce qui est très intéressant pour nous». Et d'expliquer à ce propos que selon des études préliminaires, «il y a de très bonnes perspectives», «maintenant, poursuivra-t-il, il faut qu'on attende encore de voir». «Mais je pense que dès l'année prochaine, on commencera à faire les premiers forages», assurera-t-il.

Par ailleurs, réagissant au prix du baril de pétrole, dans un premier temps il rappellera qu'on a un pays formidable, qui tel que nous l'avons vu hier (avant-hier) joue un rôle fondamental et extra ordinaire au sein de l'Opep. La commémoration du 2^e anniversaire de l'accord d'Alger en 2016 a relevé que ce que nous avons accompli (pour la stabilisation du marché du pétrole) est formidable. Quant au prix du baril de pétrole, soutenu par les conclusions de la 10^e réunion du JMMC d'Alger, a grimpé à plus de 80 dollars, le P-DG de Sonatrach affirmera ne pas être en faveur d'une hausse importante. «Je ne suis pas tout à fait d'accord pour que le prix monte trop», a-t-il dit. La raison est qu'une augmentation franche du cours de l'or noir, n'est pas en faveur des consom-

mateurs de pétrole et donc «il n'y aura pas de revenu», et par conséquent «les producteurs n'auront pas d'argent pour investir». C'est pourquoi, il plaidera pour «un prix équitable aussi bien pour celui qui consomme» qui en fin de compte «permettra des investissements». Faute de quoi, ajoutera-t-il, s'installera sur le marché pétrolier l'effet «yoyo». D'autant plus, relèvera-t-il que pour répondre à la demande mondiale de pétrole, telle que estimée par le rapport annuel de l'Opep à 15 millions de barils/jours d'ici à 2040, «il faut investir dans l'exploration, et donc plus d'argent» que seul un équilibre entre le coût de vente et celui de la production, estimera-t-il. A défaut de cet équilibre, il sera impossible de trouver les 15 millions de b/j à injecter dans le marché mondial à l'horizon 2040. «Là est toute la problématique du business» soulignera-t-il.

D'autre part, indiquant que le WOO, messagerie interactive lancée avant-hier par l'Opep est un outil d'information, il dira que les projections d'augmentation de la demande de pétrole d'ici à 2040, contenu dans le rapport de l'Opep, prennent en considération le développement en parallèle d'autres sources d'énergie, mais aussi de l'augmentation de la population mondiale, du développement économique notamment de l'Inde et de la Chine qui à eux seuls comptabilisent plus de la moitié de la population mondiale et des taux de croissance de plus de 5%. «D'où, ajoutera-t-il, le rôle de Sonatrach pour la mise en place d'une stratégie de développement afin de contribuer à trouver ces 15 millions de b/j nécessaires d'ici 2040, d'où l'importance cruciale



PHE. Soraya/J. A.

de l'exploration en off short qui débutera l'année prochaine». Quant au recours au gaz de schiste, encore une fois, le P-DG de Sonatrach rappellera que l'Algérie étant la 3^e réserve mondiale en la matière, «il faudrait qu'on exploite» cette ressource naturelle, mais en introduisant l'aspect de la réduction des coûts d'exploitation qui selon lui se fera à travers les partenaires qui ont déjà le savoir-faire et la technologie en la matière. Dans un ordre plus général, il dira que grâce aux «objectifs très ambitieux que la compagnie nationale des hydrocarbures s'est fixée, si tout va bien on aura le développement de la pétrochimie, de nouvelles sources d'énergie et celui du off-short qui viendront contribuer aux 68 milliards de dollars investis pour lesquels un calcul minutieux a été fait afin d'évaluer la valeur

ajoutée que nous atteindrons pour le pays». «Notre rôle c'est aussi de donner du rêve, pousser les jeunes à faire des études, aller vers des objectifs plus compliqués afin d'éviter le vide qui souvent est la source de problèmes sociaux. Nous avons tous la responsabilité à aller de l'avant tous ensemble, à positiver», enchaînera-t-il.

«Il n'est pas question pour nous de couper le gaz au Maroc, à moins qu'il le décide»

A une question sur les attaques de la presse marocaine dont certains titres crient au scandale sur des affaires de corruption au sein de la Sonatrach, Ould Kaddour répondra qu'«il faut d'abord qu'il y ait du respect dans notre maison, entre nous. Or nous nous passons notre temps à nous tomber dessus, et eux, il n'attendent que ça».

«Comme si eux étaient des saints. Ils n'ont pas à nous donner de leçons», lancera-t-il. Sur quoi, il préviendra la presse nationale contre le phénomène de l'intox au moment où des efforts importants sont en train de se faire en matière d'investissement et d'augmentation des capacités nationales de gaz. Dans ce contexte, il affirmera qu'il n'a jamais été question de couper le gaz au Maroc. Pourquoi, le ferai-je alors que j'ai la possibilité d'augmenter nos capacités d'export. Bien au contraire. Maintenant, si le Maroc décide d'arrêter cet approvisionnement, c'est leur problème. Ce n'est pas parce qu'un pipe de gaz se construit entre El Archa (wilaya de Naama à la frontière algéro-marocaine) et Beni Saf pour fournir le gaz aux populations de régions que l'approvisionnement vers le Maroc sera coupé, a-t-il encore expliqué.

L. N.

Coopération Algérie-UE

Un livrable sur la stratégie d'innovation industrielle élaboré

Un livrable sur la stratégie d'innovation industrielle a été élaboré à l'issue du projet de jumelage institutionnel entre l'Algérie et l'UE a indiqué lundi à Alger le Secrétaire général du ministère de l'Industrie et des Mines (MIM), Kheiredine Medjoubi. Le document comprend les axes principaux de la stratégie, l'aspect de la gouvernance et les mesures incitatives à prévoir en faveur de l'innovation industrielle. Parmi les actions lancées suite au projet de jumelage avec un consortium européen (France- Espagne-Finlande) qui a duré 24 mois et intitulé «Appui au ministère de l'Industrie et des Mines dans sa stratégie d'innova-

tion industrielle», une enquête nationale sur l'état de l'innovation dans les entreprises industrielles afin d'évaluer leurs potentialités en matière de compétitivité et de développement industriel. Une fois validée, les données de cette enquête seront exploitées par un système d'information aux standards internationaux. «L'enquête est en cours», a précisé le même responsable. «Nous voyons que les passerelles avec les universités et les centres de recherche se mettent en place, les entreprises publiques et privées commencent à donner plus d'importance à l'innovation et l'érigent comme socle de compétitivité», a ajouté le SG du MIM à propos

des premiers éléments de l'enquête, sans préciser l'échéance de la publication de ses résultats. Autre action issue du jumelage, le lancement du pôle de compétitivité agroalimentaire au niveau de la wilaya de Blida. Interrogé à ce propos, M. Medjoubi a expliqué qu'il existe d'autres pôles qui activent à travers le pays, citant les pôles mécanique et pharmaceutique à Constantine et le pôle électronique de Sétif. «Nous avons également le secteur de la plasturgie qui est sur la même voie à Blida et à Sétif, il s'agit maintenant de les encadrer sur l'aspect juridique», a-t-il fait observer.

Amis G.

Musée Matoub-Lounès Le mouvement associatif apporte son soutien à la décision de Bouteflika

LA DÉCISION de réaliser un musée Lounès Matoub prise par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika vient d'être appuyée par le soutien des comités de villages Tizi N'Talakht et de Taourirt Moussa, de l'association des parents d'élèves de l'école du village natal du rebelle, l'association culturelle Tagrawla. Dans une déclaration cosignée par ces organisations aux côtés de la fondation Matoub Lounès, le mouvement associatif de Taourirt Moussa regroupant ces mêmes associations réuni vendredi dernier affirme avoir cette décision à l'unanimité pour accompagner l'édification du musée durant toutes ses étapes de réalisation. Pour ce faire, une commission de concertation et de suivi a été installée, selon le même document dont ses rédacteurs affichent leur «soutien indéfectible à l'enfant prodige de Kabylie, né dans notre village, nous affichons notre adhésion et notre dévouement à préserver sa mémoire et son patrimoine». En conclusion de leur déclaration, ses signataires mettent en garde contre «toute tentative d'intox ou de désinformation quels que soient les individus ou organisations malveillantes afin d'installer le doute sur ce noble projet tant attendu».

Hamid M.

Maladies à transmission hydrique

Impératif de mettre à jour le système juridique

■ Le ministre de l'Intérieur a relevé «l'importance d'arrêter un plan d'action minutieux», élaboré par des experts avec la participation de chercheurs suivant une méthode scientifique et une approche participative afin de dégager une feuille de route permettant «une meilleure prise en charge des différents aspects relatifs à l'aménagement des cours des oueds, la gestion des eaux usées et la lutte contre la pollution».

Par Meriem Benchaouia

L'apparition récemment de l'épidémie de choléra, «maladie des mains sales», est un indicateur alertant que notre système de prévention est à l'arrêt, d'où la nécessité de réagir. Néanmoins, l'incivisme de la majorité des citoyens a une grande part de responsabilité dans ce malheur. Les maladies à transmission hydrique menacent non seulement la santé et la vie des citoyens, mais aussi font supporter à la collectivité de lourdes charges. C'est ainsi que l'éradication de ce fléau ne saurait se concevoir sans l'implication de toutes les parties concernées, en premier lieu le citoyen. A cet égard, le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, a mis l'accent sur l'impératif de mettre à jour le système juridique relatif à la lutte contre les maladies transmissibles, soulignant la nécessité de mettre en œuvre rigoureusement la réglementation et la législation en vigueur afin de garantir la protection de la santé du citoyen qui est «au-dessus de toute considération». Présidant une réunion du Comité national chargé de lutte contre les maladies à transmission hydrique, M. Bedoui a mis en avant «l'impératif» d'intensifier le travail sur terrain effectué par des équipes multisectorielles, avant d'appeler à l'implication du citoyen dans la protection de la santé publique, et ce, à travers des campagnes de sensibilisation menées par plusieurs intervenants ayant pour objectif de soutenir les efforts consentis par les pouvoirs publics pour prévenir le citoyen des différents dan-



gers et épidémies, a indiqué un communiqué du ministère. Saluant les mesures pratiques prises par les secteurs concernés, le ministre de l'Intérieur a relevé «l'importance d'arrêter un plan d'action minutieux, élaboré par des experts avec la participation de chercheurs suivant une méthode scientifique et une approche participative afin de dégager une feuille de route permettant une meilleure prise en charge des différents aspects relatifs à l'aménagement des

cours des oueds, la gestion des eaux usées et la lutte contre la pollution». Le ministre a mis l'accent, lors de cette réunion qui intervient dans le cadre d'une série de réunions périodiques du Comité national de lutte contre les maladies à transmission hydrique, sur le rôle «pivot» que jouent les bureaux communaux d'hygiène et de santé, soulignant, dans ce sens, «la nécessité de renforcer ces bureaux par tous les moyens matériels et humains et par les différents

équipements nécessaires, notamment les équipements modernes leur permettant d'intervenir en toute efficacité et de jouer le rôle qui leur incombe en coordination avec les différents services sectoriels au niveau local». Présidée par le ministre conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté interministériel du 26/05/1996, modifié, portant création, organisation et fonctionnement du Comité national de lutte contre les maladies à transmission hydrique, cette réunion a été marquée par la présence de secrétaires généraux des secteurs de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de la Santé, de la Population et la Réforme hospitalière, des Travaux publics et des Transports, des Ressources en eau, de l'Education, de l'Industrie et des Mines, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, du Commerce, de l'Habitat et de l'Urbanisme, de l'Agriculture et du Développement rural, de la Communication, de l'Environnement et des Energies renouvelables, et des Affaires religieuses et des Wakfs. La réunion a également permis aux treize secrétaires généraux de passer en revue les différentes mesures prises pour garantir une meilleure maîtrise de la lutte contre les maladies à transmission hydrique et animale. L'accent a été mis sur la nécessité de renforcer le travail intersectoriel suivant un plan national annuel intégré permettant la coordination des mécanismes de lutte contre ces risques et épidémies.

M. B.

Après le FLN, le RND, le FFS et TAJ

Le MSP présente son initiative de consensus national au RCD

L'initiative du consensus national lancée dernièrement par le MSP est remise au goût du jour et a été présentée, hier, au RCD. Le Mouvement de la société pour la paix a décidé de relancer les consultations qu'il avait entamées il y a quelque temps déjà avec notamment avec le FLN, le RND, le FFS et TAJ. Cette fois-ci, il a exposé son initiative au RCD. En effet, le président du Mouvement de la société pour la paix, Abderrezak Makri, a présenté hier à son homologue du RCD, Mohcine Belabbas, l'initiative du MSP qui vise à aboutir à un «consensus politique national», notamment en prévision des prochaines élections présidentielles. «Au cours de cette rencontre, nous avons expliqué l'idée du consensus national et répondu aux questionnements du RCD. Il s'est avéré qu'il n'y a pas de divergences majeures entre les deux partis, car l'initiative ne consiste pas à se mettre d'accord sur un candidat à la présidentielle, c'est le projet de l'initiative en lui-même qui demeure important», a souligné

Makri dans une déclaration à la presse, à l'issue de la rencontre qui s'est déroulée au siège du RCD. Il a précisé que «l'initiative du consensus national va dans le sens et le prolongement de la plateforme de Mazafran», laquelle évoque la mise en place d'un gouvernement d'union nationale. Qualifiant sa rencontre avec le RCD de «riche», le président du MSP a estimé que le RCD est un «parti présent sur la scène et qui propose des idées». De son côté, Belabbas a rappelé que le RCD est connu pour être «l'acteur principal du projet de la plateforme de Mazafran», soulignant qu'à l'époque son parti n'avait pas voulu agir seul.

«Nous avons alors décidé de solliciter un nombre de partenaires politiques pour nous mettre d'accord sur une démarche, ce qui nous a permis de réfléchir et d'élaborer ensemble le document de la plateforme de Mazafran», a-t-il expliqué. «Nous avons toujours affirmé que la plateforme de Mazafran n'est pas un projet enterré», a ajouté

Belabbas, faisant observer qu'«aujourd'hui le MSP l'a relancée sous une autre appellation».

Toutefois, le président du RCD a relevé «quelques points sur lesquels son parti ne peut pas être d'accord» avec le MSP, citant notamment le cas du «candidat du consensus» pour les élections présidentielles de 2019. Estimant que «la majorité des candidats sont des enfants du système», Mohcine Belabbas a indiqué que l'Algérie connaît «une nouvelle ère et une nouvelle génération d'acteurs politiques auxquels il faut donner l'occasion, d'où la nécessité d'une compétition libre organisée par une instance indépendante de gestion des élections».

Par ailleurs et à une question relative à la revendication du RCD concernant «la parité entre l'homme et la femme dans l'héritage», Mohcine Belabbas a considéré que «la presse a amplifié ce sujet», alors que Abderrezak Makri a précisé que «ce point n'était pas à l'ordre du jour» de sa rencontre avec le président du RCD. Louiza Ait Ramdane

LA QUESTION DU JOUR

La déception russe

Suite de la page une

Si un jour il y a une réponse de leur part, ce qui semble assez probable, elle sera selon toute vraisemblance à la mesure de leur déception actuelle. Russes et Israéliens ont passé un deal en Syrie, au terme duquel Israël est libre de frapper les positions iraniennes et celles du Hezbollah, à la condition toutefois qu'il ne s'en prenne pas à l'armée syrienne. Et encore moins, bien sûr, aux soldats russes. C'est en partie du fait de cet accord que les Russes n'ont pas livré à l'armée syrienne le système S-400 de défense antiaérienne, ni même d'ailleurs les S-300, qui auraient empêché les avions israéliens de mener leurs opérations contre la présence iranienne en Syrie. Les Russes ont prouvé leur amitié à Israël en se montrant soucieux de ne pas bouleverser le rapport de force dans la région, qui lui est favorable. Cela n'a pas empêché les Israéliens de leur causer la plus grosse perte de tout leur engagement en Syrie. Un coup d'autant plus mal vécu par eux qu'il leur a été porté en traître. La raison en est qu'ils n'ont pas suffisamment tenu compte de ce que les Israéliens ne peuvent pas les considérer entièrement comme des amis vu qu'ils sont aussi alliés des Iraniens en Syrie. L'ami de mon ennemi est mon ennemi, prétendrait-il être mon ami. Le fait est que sans la présence russe, les Israéliens se seraient déchaînés contre tout ce qui bouge en Syrie, sans autre forme de procès, sans faire de distinction entre ce qui relève de Téhéran et ce qui appartient à Damas. Damas doit périr lui aussi puisqu'il est l'allié de Téhéran. C'est la présence russe qui a généré Israël aux entournures, qui l'a forcé à mener une guerre par intermittence, une guerre indécise, toujours recommencée. Sans elle, il ne se serait sans doute pas gêné de faire franchir la frontière à son armée. Il aurait pris fait et cause pour la rébellion syrienne, ne serait-ce que parce qu'elle est amie des Saoudiens et donc ennemi des Iraniens. Sans elle, le régime syrien serait tombé, et en même temps que lui toute espèce de menace chiite à sa frontière. Autant de griefs que les Israéliens ruminent depuis septembre 2015. Et que leurs aviateurs n'ont pas su dominer quand l'Iliouchine-20 russe a émergé devant eux, sans défense – une occasion inespérée de punir la Russie pour ses alliances coupables.

M. H.

Qui sont les responsables des inondations ?

Le ministère de l'Intérieur : «C'est la faute aux services météo...»

■ *Exposant les conséquences des inondations qui ont affecté, au cours des dernières semaines, plusieurs wilayas, le représentant du ministère de l'Intérieur a mis en cause les services météo qui n'envoient pas les bulletins spéciaux «au bon moment» sinon pas du tout, ajoutant qu'il arrive aussi que leur contenu ne soit pas aussi précis qu'on le veuille, voire «assez vague». Manière peu convaincante de se défausser sur la météo et de passer sous silence l'incompétence et les négligences des autorités locales.*

P.M.D. R.



Par Thinhinene Khouchi

Hier matin, lors de son passage à la Radio nationale, le délégué national aux

risques majeurs du ministère de l'Intérieur, Tahar Melizi, a indiqué que «les inondations qui ont touché plusieurs wilayas du pays, à savoir Constantine, Tébessa, Ain

El Kebira, Chrèa et d'autres localités, ont occasionné pour certaines des pertes humaines et matérielles et des blessés». A propos de cette situation provoquée par le mauvais temps dans 24 wilayas, Melizi a fait état d'une «situation inédite, due à des pluies torrentielles et des orages violents». Pour ce qui a trait en particulier aux intempéries qui ont affecté la ville de Constantine et ses environs, Melizi révèle qu'aucun bulletin météorologique spécial (BMS) n'a été émis «pour prévenir la population qu'un évènement violent allait survenir». Il explique, d'autre part, que celle-ci résulte d'une pluviométrie abondante, signalant qu'il est tombé 80 millimètres de pluie en 25 minutes, soit, précise-t-il, l'équivalent de ce qui est observé sur une période de 3 mois. Citant les précédents intempéries d'Ain El Kebira, Chrèa et Tébessa notamment, il signale que ces bulletins météorologiques spéciaux n'arrivent pas «au bon moment» sinon pas du tout, ajoutant qu'il arrive aussi que leur contenu ne soit

pas aussi précis qu'on le veuille, voire «assez vague». A la question de savoir pourquoi les inondations provoquent autant de dégâts et si les responsabilités des pertes engendrées ont été situées, l'intervenant se contente de répondre qu'une commission ministérielle a été dépêchée pour analyser leurs causes. Par ailleurs, il relève que de pareils «événements» surviennent également «dans les pays du monde entier». La situation serait-elle le résultat d'une défaillance des autorités locales ? Melizi rétorque ne pas être d'accord, ajoutant que celles-ci «font ce qu'elles peuvent par rapport aux moyens dont elles disposent», reconnaissant toutefois qu'il faut revoir les dispositions «pour

mieux se préparer pendant toute l'année». Melizi indique, par ailleurs, qu'il n'existe pas encore de cartographie exacte des zones inondables laquelle, dit-il, est en train d'être réalisée. Il a rappelé, en outre, que «cette année les catastrophes naturelles ont causé plus de 25 milliards de dinars de dégâts à l'Etat». Enfin, le même responsable a insisté sur l'aspect sensibilisation et information dans la maîtrise des dégâts engendrés par les catastrophes naturelles. Il a annoncé l'organisation le mois prochain d'un séminaire national sur la gestion des grands dangers qui sera axé sur plusieurs thèmes, dont l'évaluation des mécanismes de prévention.

T. K.

Béjaïa

Les mouvements de protestation se multiplient

Les parents d'élèves de l'école primaire Ali-Azzoug du village Bouhatem, dans la commune de Toudja, sont une nouvelle fois montés au créneau. Ils ont observé avant-hier une double action de protestation, à savoir la rétention de leurs enfants à la maison et un rassemblement de protestation devant le siège de la wilaya. Les parents d'élèves dénoncent l'état de dégradation avancé de l'école qui menace ruine. «Le toit de l'école et les murs risquent de tomber à tout moment sur la tête de nos enfants», déclarent les protestataires en colère, surtout qu'ils ont à maintes reprises saisi les autorités concernées, lesquelles, selon eux, n'ont rien fait pour remédier à la situation. Ils revendiquent l'aménagement urgent de l'école dont les infrastructures sont vétustes, notamment la cour, les toilettes, les classes, les sanitaires, entre autres. Les parents ont jugé que l'état de cette école ne permettrait pas d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions. Les parents d'élèves de l'école primaire Les martyrs Mihoubi (Larbaâatche), dans la commune de Fénéaïa, sont excédés par le conflit qui oppose les enseignants au directeur de l'établissement et ont décidé de sceller le portail de l'établissement. Une grève a été initiée par les enseignants en guise de solidarité avec leur collègue qui a refusé de prendre une classe qui lui a été confiée par la directrice de cet établissement, exigeant une autre que celle de la 4e. Les parents exigent le dénouement de cette crise qui pénalise la

scolarité de leurs enfants. Notons que les habitants du village Khéllil, dans la commune de Barbacha, ont procédé également à la fermeture du siège de la mairie pour exiger l'amélioration des conditions de vie dans le village, notamment le raccordement au gaz de ville, l'eau potable, l'aménagement urbain et de pistes. Ces derniers ont été invités à une réunion avec le chef de daïra. Les familles «provisoirement recasées» dans des chalets depuis plusieurs années à Saket ont elles aussi investi la rue hier. Elles ont observé un énième sit-in devant la wilaya pour revendiquer leur recasement dans des appartements décentes avant le début de l'hiver. Elles ont relevé l'insécurité qui règne dans les chalets et les alentours, rappelant l'agression d'une femme le mois dernier et leur souffrance quotidienne. Notons aussi que la RN 26 a été coupée au niveau du lieu-dit «Abadou», près de Fénéaïa Ilmathou ou village agricole, à quelques encablures de la ville d'El-Kseur. La route a enfin été rouverte à la circulation après une demi-journée de fermeture qui n'a pas été sans conséquences sur le trafic routier totalement paralysé. Un groupe d'habitants de plusieurs blocs situés sur les hauteurs de Béjaïa ont observé hier un sit-in devant la wilaya afin d'interpeller le wali pour arrêter les travaux de terrassement d'une route et une promotion immobilière qui ont provoqué un important glissement de terrain menaçant l'écroulement des immeubles.

Hocine Cherfa

L'hygiène à Blida, défi en attente d'être relevé

Choléra, plus jamais ça ?

L'hygiène du milieu est désormais une «priorité» pour les autorités de la wilaya de Blida, qui se sont lancées ce défi environnemental, après l'éradication du choléra, une épidémie dont l'origine a été signalée au niveau des eaux polluées de l'Oued Beni Azza, parcourant la région, et qui a jeté le désarroi parmi la population. Une véritable course contre la montre a été engagée par tous les acteurs locaux (autorités, directions exécutives, entreprises d'hygiène, associations environnementales et société civile) concernés par cette préoccupation. Des rencontres régulières ont été organisées dans cette optique et des enveloppes considérables ont été affectées pour la réalisation de nouvelles campagnes d'hygiène ayant donné lieu à l'enlèvement de «tonnes» de déchets au niveau des marchés, des cités et des grands boulevards. L'opération se poursuit toujours. A l'origine de cette prise de conscience, les images de «désolation» de la situation des citoyens habitant aux abords de ce cours d'eau (Oued Beni Azza) dans des conditions dénuées des moindres conditions d'hygiène, partagées par les citoyens sur les réseaux sociaux, mais aussi diffusées par les chaînes de télévision, dans l'espoir de susciter une réaction urgente de la part des respon-

sables locaux. Face au danger du choléra, les familles habitant le long de ce cours d'eau, en particulier dans les régions de Ben Achour et Khezrouna, depuis la fin des années 80 et début des années 90, ont haussé la voix pour revendiquer leur évacuation de ces lieux à hauts risques. Un fait qui a incité les autorités de Blida à introduire une demande auprès des autorités supérieures pour l'affectation de programmes de logements supplémentaires au profit de ces populations, car «les programmes de logements publics actuellement en réalisation dans la région ne pourront pas couvrir la demande exprimée sur cette formule, à l'échelle locale», est-il assuré. Ceci d'autant plus que la wilaya compte près de 14 000 constructions précaires sur son territoire, selon des sources locales.

17 wilayas participent à la désinfection de l'Oued Beni Azza, une première

Encore plus, dans une première initiative du genre, à l'échelle locale, des offices d'assainissement de 17 wilayas du pays, dont Constantine, Biskra, Boumerdès, Médéa, Alger et Chlef, ont pris part à Blida, au titre d'une «opération d'urgence», à une campagne de

désinfection de l'Oued Beni Azza, identifié par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière comme étant la source de l'épidémie de choléra. Selon le directeur de wilaya de l'Office d'assainissement, Hocine Ben Matara, plus de 300 agents, 29 camions hydromécaniques et une dizaine de camions mécanisés ont été mobilisés pour le succès de cette opération qui se poursuit toujours. Des travaux de recouvrement de certaines parties de l'Oued Beni Azza, dont celles mitoyennes aux habitations notamment, ont été également engagées en parallèle, au moment où une enveloppe de 60 millions de dinars a été mobilisée pour cette opération visant la protection de ce cours d'eau du jet anarchique des différents déchets ménagers, solides et industriels, dont il fait l'objet. D'autres dotations financières (10 millions de dinars) ont été dégagées au profit de l'EPIC «Mitidja Nadjaf» pour l'acquisition de nouveaux outils de travail. Aux fins de couvrir le déficit accusé par cet EPIC en matière d'enlèvement des déchets, une instruction a été émise en direction des présidents des 25 communes de la wilaya, en vue de signer des conventions avec les privés, pour la prise en charge de cette opération au niveau des localités de Blida et Oued Aich,

Exportations hors hydrocarbures

Djellab appelle le partenaire américain à contribuer à leur augmentation

■ Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a appelé à Alger, le partenaire américain à contribuer à l'augmentation de la part des exportations de l'Algérie hors hydrocarbures, notamment les produits agroalimentaires, et ce, en bénéficiant de l'expérience américaine en matière d'exportation, a indiqué un communiqué du ministère.

Par Faiza O.

Lors de l'audience qu'il a accordée à l'ambassadeur des Etats-Unis, John Desrocher, le ministre du Commerce a évoqué plusieurs questions relatives aux projets de partenariat entre les deux pays. Lors de cet entretien, l'ambassadeur américain a félicité le ministre du Commerce pour la réussite de la semaine économique et culturelle algérienne organisée récemment à Washington, relevant le «succès retentissant» de cette manifestation, d'autant qu'elle a été sanctionnée par plusieurs accords entre les opérateurs économiques des deux pays. Affirmant que «l'Algérie est le partenaire économique le plus important des Etats-Unis en Afrique du Nord», le diplomate américain a indiqué que son pays s'employait à élargir les relations économiques avec l'Algérie, à renforcer la coopération et le partenariat sécuritaire à travers le respect des engagements vis-à-vis de la partie algérienne et à booster, appuyer et accompagner l'investissement et le partenariat, ce qui sera traduit lors de la 6^e session du Conseil d'affaires algéro-américain (USABC), prévue le 02 octobre prochain à Washington. Pour sa



PH: > D. R.

part, M. Djellab a appelé le partenaire américain à contribuer à l'augmentation de la part des exportations de l'Algérie hors hydrocarbures et à davantage

de partenariats en soutien au développement économique dans le cadre de la stratégie du gouvernement d'équilibre de l'économie nationale, de préservation

des réserves et de promotion du commerce national dans les marchés mondiaux.

F. O./APS

Au lendemain de la réunion d'Alger de l'Opep-non Opep

Le Brent à plus de 81 dollars

Le prix du baril de Brent a atteint hier son niveau le plus élevé depuis novembre 2014, à près de 81 dollars, après la décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires à Alger de ne pas augmenter la production malgré les pressions du président américain Donald Trump. Le cours du baril de Brent de

la mer du Nord pour livraison en novembre bondissait de 2,14 dollar à 80,94 dollars ce matin. Le marché réagissait à la 10^e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep qui s'est tenue dimanche à Alger. Les producteurs, qui représentent plus de la moitié de l'offre mondiale, n'ont pas décidé d'augmenter leur production,

alors même que le président Trump avait demandé jeudi sur Twitter à l'Opep de faire baisser les prix. Les prix du brut ont grimpé ces derniers mois, notamment en raison des sanctions américaines contre l'Iran, qui vont faire disparaître du marché les exportations du troisième producteur de l'Opep. Réuni à Alger, le Comité ministériel «a expri-

mé sa satisfaction concernant les perspectives actuelles du marché pétrolier, avec un équilibre globalement sain entre offre et demande», indique la déclaration finale de la rencontre. Le WTI américain pour livraison le même mois a, pour sa part, touché son plus haut depuis deux mois à 72,39 dollars.

S.Y.

Changes

L'euro en hausse face au dollar sur fond de tensions commerciales

L'euro gagnait du terrain hier face au dollar, alors que les tensions commerciales sino-américaines et la réunion de la Fed cette semaine focalisent l'attention des investisseurs. Hier matin, la monnaie unique européenne valait 1,1766 dollar, contre 1,1749 dollar vendredi soir et 1,1777 jeudi. L'euro montait aussi face au yen à 132,57 yens contre 132,29 yens vendredi soir. Le billet vert gagnait un peu de terrain face au yen à 112,67 yens pour un dollar contre 112,59 yens vendredi soir. Les Etats-Unis et la Chine s'enlisent dans la guerre commerciale avec l'entrée en vigueur lundi de nouvelles taxes douanières sur 260 milliards de

dollars de marchandises chinoises et américaines, au risque de faire dérailler la croissance économique mondiale. «Alors que les marchés font preuve de résilience concernant l'altercation commerciale continue entre la Chine et les Etats-Unis, les monnaies des émergents se portant relativement bien pour le moment, les perspectives d'une nouvelle escalade n'augurent rien de bon pour les actifs risqués», ont néanmoins noté les analystes de Rabobank. Lundi, la Chine a accusé les Etats-Unis de lancer de «fausses accusations» pour «intimider» les autres pays sur les questions commerciales et la visite d'une délégation de négocia-

teurs chinois prévue pour les 27 et 28 septembre à Washington a été annulée par Pékin, a affirmé le «Wall Street Journal». En période d'incertitudes, les valeurs refuges, comme le dollar, ont tendance à s'apprécier alors que celles jugées plus risquées, comme les monnaies des pays émergents, dévissent. A l'agenda cette semaine, les investisseurs guetteront l'annonce attendue mercredi d'un relèvement des taux directeurs américains par la Réserve fédérale (Fed). Les taux d'intérêt devraient atteindre entre 2% et 2,25% pour la première fois après dix ans de politique monétaire accommodante. La livre britannique, de son côté, baissait

légèrement face à l'euro mais reprenait quelques couleurs face au dollar, après sa chute de vendredi. La monnaie britannique avait été pénalisée par des propos de la Première ministre Theresa May, qui a jugé «inacceptable» le rejet de ses propositions par les dirigeants européens lors du sommet informel de Salzbourg, en Autriche. Ce matin, l'once d'or valait 1 198,68 dollars, contre 1 199,00 dollars vendredi soir. La monnaie chinoise ne s'échangeait pas en ce jour férié en Chine continentale. Il avait fini vendredi après-midi à 6,8571 yuans pour un dollar.

N.T./agences

Zone euro
«Irresponsable»
de ne
pas accélérer
une réforme
«urgente»

LE MINISTRE français de l'Economie et des Finances Bruno Le Maire a lancé un avertissement hier à ses collègues européens, jugeant «irresponsable» et «dangereux» de ne pas accélérer la réforme «urgente» de la zone euro afin de résister à un «prochain choc économique». «Je voudrais profiter de cette conférence de presse pour vous dire à quel point je trouverais irresponsable et dangereux que les Etats européens membres de la zone euro n'accélérent pas dans les prochaines semaines la transformation de la zone euro», a-t-il déclaré lors de la présentation du budget 2019 de la France. «Nous avons une feuille de route», a insisté M. Le Maire. «Il y a maintenant urgence à décider», a-t-il affirmé sur un ton grave, estimant que les choses «ne vont pas assez vite, pas assez loin». Selon le ministre, «il y a urgence à réformer le Mécanisme européen de stabilité (un fonds de sauvetage utilisé en cas de crises financières, ndr) et à discuter et mettre en place un budget européen de la zone euro». «Personne ne pourra dire qu'il ne connaissait pas les menaces qui pèsent aujourd'hui sur la zone euro, personne ne pourra dire qu'il ne connaissait pas les menaces qui pèsent aujourd'hui sur la zone euro», a-t-il affirmé. «Et personne ne pourra dire qu'il ne savait pas la nécessité absolue qu'il y a à transformer cette zone monétaire en une zone économique intégrée, capable de résister à un prochain choc économique ou à une éventuelle crise financière», a prévenu M. Le Maire. Le commissaire européen, Pierre Moscovici, a également multiplié les appels ces dernières semaines pour achever cette année la réforme de la zone euro. A Bercy, M. Le Maire a en outre lancé un avertissement sur les tensions internationales qui menacent l'économie européenne. «Le risque de guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine est plus élevé que jamais. Certains pays émergents comme la Turquie et l'Argentine sont confrontés à une crise majeure et d'autres pourraient être également confrontés prochainement à des crises», a-t-il expliqué. En Europe, le ministre a fait une allusion implicite à l'Italie, sans la citer, pays présenté récemment comme «le problème» de la zone euro par M. Moscovici. «Inutile d'insister sur les incertitudes multiples qui pèsent désormais sur la zone euro et qui dépendent des choix budgétaires qui seront faits par certains de nos grands partenaires européens», a-t-il déclaré. R.E.

Eradication de l'habitat précaire

Relogement de 225 familles à Hadjout

■ La wilaya de Tipasa a entamé, dimanche, une opération de relogement de 225 familles à Hadjout, sur un total de 820 unités prévues à la distribution, dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Par Hocine A.

Cette opération est la 2^e du genre après celle lancée à la veille de la rentrée des classes, au profit de pas moins de 223 familles, au titre de la première étape de mise en œuvre du programme de logements sus cité, suivie par l'opération de relogement d'aujourd'hui. Tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour la réussite de cette opération, a-t-on assuré de même source.

Les familles bénéficiaires résidaient, depuis de nombreuses années, au bidonville de «Hai El Asfel», à la sortie-sud de la ville de Hadjout, une cité d'habitations précaires dénuées des moindres conditions de vie décente, ayant longtemps constitué un véritable casse-tête pour les autorités locales. La commune de Hadjout dispose d'un programme de logement conséquent, englobant trois lots de 1.020, 110 et 150 logements (dans les formules public locative et de résorption de l'habitat précaire), qui s'ajoutent à d'autres programmes de logement, soit de quoi permettre une gestion «aisée» du dossier du logement dans cette localité, comparativement à d'autres communes accusant un «déséquilibre énorme» entre la demande exprimée et les programmes disponibles, selon les explications de responsables locaux.

L'assiette libérée sera exploitée dans l'implantation d'équipements publics, et de logements, dont un projet de 80 logements publics participatifs, a-t-on fait savoir. La distribution des 1 080 logements programmés dans la commune de Hadjout est de



nature à «contribuer dans une grande mesure à la sortie de la crise du logement», tout en aidant à l'éradication des bidon-

villes en son sein, avec la récupération des assiettes libérées dans la réalisation d'équipements publics, est-il souligné de

même source. Depuis la fin 2017, près de 9 000 familles ont bénéficié de logements dans le cadre des programmes d'éradi-

cation de l'habitat précaire et du logement public locatif, est-il signalé, par ailleurs.

H. A./APS

Alimentation en électricité

Bouira enregistre une baisse du nombre d'incidents

Le nombre de cas d'incidents relatifs aux agressions ou aux atteintes au réseau d'alimentation en énergie électrique, a connu une baisse durant l'été 2018 dans la wilaya de Bouira, grâce à l'amélioration des paramètres d'exploitation, a indiqué la chargée de la communication de la direction locale de distribution de la Sonelgaz. «Le nombre d'accident est en effet passé de 104 en 2017 à 82 seulement en 2018», a précisé M^{me} Ouidad Benyoucef, relevant par la même baisse du temps équivalent de coupure (TEC), qui, a-t-elle détaillé, «est passé de 1,456 en 2017 à 0,956 en 2018». Ces progrès sont devenus palpables grâce aux «gigantesques efforts» dans l'investissement engagé par la direction

du secteur au niveau de la wilaya de Bouira, «où quatre nouveaux postes transformateurs ont été réalisés et mis en service durant le troisième trimestre de l'année en cours», s'est réjoui la même responsable. «Cette année, nous avons renforcé la mobilisation d'importants moyens humains et matériels afin de réaliser ces améliorations et assurer la continuité du service», a-t-elle ajouté. Dans le même cadre, la chargée de la communication de la direction de distribution de Bouira a fait savoir que 20 cas d'atteintes au réseau électrique ont été enregistrés à travers la wilaya durant la période allant de janvier au mois d'août 2018, soit 25% du total d'accidents enregistrés qui sont au nombre de 82.

Ces incidents provoquent souvent des dommages pour les abonnés et les clients de la direction de distribution de la sonelgaz. D'ailleurs, la même direction avait organisé mardi dernier une journée de sensibilisation sur l'importance pour les clients de rembourser leurs dommages causés par les coupures d'électricité et ce auprès de l'assureur après avoir entamé une démarche avec la direction de la Sonelgaz, qui prendra en charge le dossier jusqu'à l'indemnisation du client endommagé, a rappelé M^{me} Benyoucef.

Amel H.

Tindouf

Un millier de litres de lait de chamelle collectés et commercialisés

Une moyenne d'un millier de litres/jour de lait de chamelle est collecté par une unité de production, la première du genre dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris auprès de l'antenne locale de l'Agence nationale du développement de l'investissement (ANDI). De nombreux éleveurs de camélidés ont répondu à l'appel des responsables de cette unité de production, mise en exploitation depuis une année avec la production de sachets de lait reconstitué et de produits dérivés du lait, et qui a constitué dès lors une aubaine pour les éleveurs de la région qui y ont trouvé, à la faveur de conventions avec l'unité, une solution pour l'écoulement de leur production, a indiqué le directeur de l'Andi-Tindouf, Khaled Bouaâm. L'unité ambitionne, en plus de fournir le marché national, d'orienter une partie de la production à l'exportation vers des

pays limitrophes, a-t-il ajouté, en signalant que cet investissement local va ainsi assurer une disponibilité de lait frais et pasteurisé, soumis à un contrôle rigoureux, depuis l'opération de collecte à la distribution au consommateur, en passant par les étapes d'ana-

lyses et de conditionnement. Les responsables du projet, pour lequel a été consenti un investissement de plus de 120 millions DA, ont finalisé l'ensemble des procédures organisationnelles liés à l'exploitation de ce créneau, appelé à générer des

emplois directs et indirects pour les éleveurs, et à contribuer à l'impulsion du développement local, a ajouté M. Bouaâm. La zone d'activités de Tindouf a enregistré ces deux dernières années une dynamique à travers l'entrée en exploitation de plu-

sieurs entreprises de production montées par le biais du dispositif de l'Andi, à l'instar de sociétés de fabrication de matériaux de construction, de produits bitumineux, de parpaings et autres.

R.R.

Oran

Plus de 40 professionnels à la foire des produits agricoles en octobre

Plus de 40 professionnels du secteur de l'agriculture sont attendus à la foire des produits agricoles prévue à partir le 1^{er} octobre prochain à Oran sous le slogan «La vulgarisation et le soutien de consultation pour un développement agricole durable», a-t-on appris des organisateurs. Cette manifestation se tiendra au complexe sportif d'Es Sénia à l'occasion de la célébration de la journée nationale de la vulgarisation agricole, a indiqué le secrétaire général de la chambre agricole d'Oran. Cette foire de trois jours verra la participation des instituts nationaux spécialisés en agriculture, à l'instar de

la station régionale de protection végétale, les CFPA de Misserghine et de Hassi Bounif pour présenter leurs offres de formation et la Coopérative de céréales et de légumes secs, a ajouté Houari Zeddani. Il est prévu également la participation de la Caisse nationale de mutuelle agricole (CNMA), de la Banque d'agriculture et de développement rural (Badr), de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) et de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) pour accompagner les jeunes porteurs de projets dans le domaine agricole. Organisée en collaboration avec la direction des services agri-

coles (DSA) d'Oran, cette foire constituera une occasion d'échange pour les producteurs avec différentes entreprises alimentant en équipements agricoles et d'irrigation et de faire connaître les techniques modernes adoptées dans différentes filières agricoles, a souligné le secrétaire général de la chambre agricole. Ce rendez-vous économique permettra aussi aux agriculteurs d'exposer des produits locaux et de mettre en exergue leurs compétences dans les domaines de la production d'huile d'olive, du miel, de semences et de produits animaliers.

F. S.

Ressources sahraouies

Une Commission du PE relève les difficultés quant à un accord UE-Maroc

■ Le rapporteur de la Commission du Commerce international du Parlement européen (INTA), l'eurodéputée française M^{me} Patricia Lalonde, a relevé la difficulté d'émettre un avis sur l'«application des préférences commerciales UE-Maroc aux produits venant du territoire du Sahara occidental, principalement des produits agricoles (tomates et melons) et de la pêche».

Par Farid M.

M^{me} Lalonde a expliqué la difficulté par l'existence de «différentes opinions» concernant l'opportunité d'un accord commercial à propos des produits du Sahara occidental, comme mentionné dans les conclusions de son rapport daté du 18 septembre 2018, qui fait suite à sa mission au Sahara occidental occupé, effectuée à la tête d'une délégation parlementaire les 3 et 4 du même mois. Précisant que la mission a été effectuée dans le contexte des «préparations de la recommandation d'approbation du Parlement (PE)» concernant la proposition d'accord visant à étendre les dites préférences, l'eurodéputée a fait savoir que «des associations et organisations (dans les territoires sahraouis occupés) ont dénoncé le pillage des ressources naturelles», au moment où d'autres intervenants ont affirmé que les Sahraouis ne trouvent pas de travail dans la région et que les autorités locales auraient détruit une partie du patrimoine régional. «Certains intervenants ont aussi indiqué que si l'accord passait au Parlement, le Front Polisario serait dans son droit de reprendre les armes», a, en outre, indiqué l'eurodéputée, avant de préciser qu'une autre association a dénoncé la surexploitation de la pêche en déplorant, dans le même ordre d'idées, que «seulement 5% des agréments de pêche seraient accordés à la population locale». Les associations rencontrées ont, à la même occasion, fait référence à leurs militants «toujours en prison, et à d'autres libérés depuis», dénoncé la transgression, par l'occupant marocain, des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis et se revendiquent «favorables à l'indépendance du territoire», a ajouté l'eurodéputée. Se trouvant dans la difficulté d'exprimer leurs opinions en raison de la répression marocaine, les associations que M^{me} Lalonde a qualifiées de «favorables» au Front Polisario (seul et légitime représentant du peuple sahraoui), ont également évoqué le fait que «la population autochtone ne représenterait que 10% de la population locale».

Consentement du peuple sahraoui et application de l'arrêt de la CJUE

Dans ce contexte, il convient de souligner, qu'en dépit du format «déséquilibré» de la mission INTA au Sahara occidental occupé, dans la mesure où elle a été

consacrée quasi-exclusivement à des rencontres avec des représentants marocains ou d'associations prétendument représentatives de la société civile sahraouie, les conclusions de M^{me} Lalonde reproduites dans son rapport s'inscrivent, en partie, en porte-à-faux avec ses précédentes déclarations publiques affirmant un prétendu «incontestable développement socio-économique dans la région» et de «projets qui créent de l'emploi pour les jeunes». Par ailleurs, a-t-on regretté, M^{me} Lalonde s'est gardée d'aborder dans son rapport la question du «consentement» du peuple du Sahara occidental, étudiant ainsi l'une des exigences portées par l'arrêt de la Cour de justice européenne (Cjue). La Cjue dans ses arrêts du 21 décembre 2016 et du 27 février 2018 avait statué clairement sur l'inapplicabilité des accords commerciaux et de l'accord de pêche UE-Maroc au territoire du Sahara occidental, du fait de son statut de territoire «distinct» et «séparé» du Royaume du Maroc, réaffirmant ainsi la non souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, conformément à la légalité internationale et aux résolutions pertinentes des Nations unies. Dans ce sens, les plus hauts responsables européens ont réaffirmé à maintes reprises l'impératif du respect des arrêts de la Cjue, à l'instar du président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, qui a affirmé, à l'occasion de son discours sur l'état de l'Union devant le



L'eurodéputée française, M^{me} Patricia Lalonde

Parlement européen à Strasbourg le 12 septembre en cours, qu'«il y a un point sur lequel nous ne devons pas transiger : les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne doivent être respectés et exécutés. C'est essentiel. L'Union européenne est une communauté de droit. Le respect de la règle de droit et le respect des décisions de justice ne sont pas une option mais une obligation». Par ailleurs, dans un projet d'avis du 6 septembre 2018 de la Commission

de l'agriculture et du développement rural (AGRI) à l'intention de la (INTA), sur le projet d'accord UE-Maroc, visant à étendre les préférences tarifaires aux produits originaires du Sahara occidental, l'eurodéputé français Michel Dantin (Groupe du Parti populaire européen - PPE), en sa qualité de Rapporteur, a exprimé, entre autres, son inquiétude sur l'incapacité de la Commission à fournir des données fiables sur les importations sous préférences de produits provenant du

Sahara occidental qui ont pu avoir lieu depuis l'arrêt du 21 décembre 2016. M. Dantin a aussi exprimé des doutes sur la pertinence douanière et commerciale de «la distinction opérée par le nouvel accord entre produits originaires du Sahara et produits originaires du Maroc», ce qui s'inscrit en faux avec les déclarations répétées du Commissaire européen aux Affaires économiques, Pierre Moscovici.

F. M./APS

Libye

Efforts du GNA pour sécuriser la capitale et appels au respect du cessez-le-feu à Tripoli

Dés affrontements armés ont été enregistrés ces derniers jours au sud de la capitale libyenne Tripoli en violation de l'accord de cessez-le-feu conclu sous l'égide de l'ONU, malgré une série de mesures annoncées par le Gouvernement d'union nationale (GNA) en vue de sécuriser la capitale et de réinstaurer l'ordre dans tout le pays. Au moins neuf personnes, dont deux civils, ont été tuées et treize autres blessées jeudi, après la reprise des violences à Tripoli, selon les services de secours. Face à cette situation, le GNA a demandé à l'ONU de prendre des mesures «plus fermes et plus efficaces», appelant la mission de l'ONU en Libye à «placeler le Conseil de sécurité (de l'ONU) devant la réalité des événements sanglants en Libye pour qu'il assume sa responsabilité», notamment envers les civils. De son côté, le Secrétaire général Antonio Guterres s'est dit «alarmé par le nombre croissant de violations de l'accord de cessez-le-feu en Libye». Il a appelé les parties en conflit à respecter l'accord de cessez-le-feu et à «s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver les souffrances de la population civile». M. Guterres

a en outre souligné que «toute personne ayant violé le droit international humanitaire et les droits de l'homme» en Libye doit être tenue responsable de ses actes. Malgré l'accord de cessez-le-feu, conclu le 4 septembre sous l'égide de l'ONU, les affrontements ont repris la semaine écoulée notamment dans le quartier de Salaheddine et sur la route de l'aéroport international de Tripoli. Théâtre de violents combats entre forces gouvernementales et miliciens de la «Septième Brigade», originaire de la ville de Tarhuna, à quelque 80 km au sud-est de Tripoli, depuis le 26 août dernier, les violences ont fait 111 morts et plus de 300 blessés.

Plusieurs régions plongées dans le noir et des milliers de déplacés

Les combats entre milices rivales, qui ont repris mardi dernier dans le sud de la capitale libyenne, ont poussé plus de trois mille familles à fuir et provoqué une coupure générale d'électricité dans l'ouest et le sud du pays, qui fait déjà face à une pénurie

d'électricité. La Compagnie nationale d'électricité libyenne a déploré, sur son réseau de distribution, des dégâts ayant provoqué une coupure généralisée sur les régions ouest et sud du pays. Elle a précisé ultérieurement avoir commencé à rétablir «progressivement» l'alimentation, «malgré des conditions de travail difficiles». L'Organisation internationale de la migration (OIM) a de son côté fait état de quelque 3 845 familles libyennes contraintes de se déplacer suite aux derniers affrontements. L'OIM a indiqué qu'au total 19 225 personnes en provenance de différentes régions ont été déplacées depuis fin août vers d'autres zones de sécurité. Pour leur part, les services de secours libyens ont fait savoir que des dizaines de familles ont été déplacées vers des zones plus sécurisées suite aux affrontements éclatés ces derniers jours. Ces violences interviennent quelques jours après la création d'un comité de surveillance du cessez-le-feu conclu récemment entre les parties libyennes au conflit et une commission chargée des questions sécuritaires.

Sarah H. / R. M.



Attentat d'Ahvaz

Accusations iraniennes et revendications multiples

■ Téhéran a désigné un grand nombre de coupables après l'attentat de samedi ayant fait 24 morts à Ahvaz, dans le sud-ouest de l'Iran.

Par Rima C.

Cette attaque, qui a visé un défilé militaire, a en outre été l'objet de deux revendications – dont une du groupe jihadiste État islamique (EI) – très difficiles à authentifier. Voici ce que l'on sait de ces accusations et revendications. Très rapidement après l'attentat, les Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique, ont accusé «le mouvement al-Ahwaziya», désignant la mouvance séparatiste arabe de la province du Khouzestan, qui comprend divers groupes. Le même jour, un homme se présentant comme un porte-parole d'un mouvement nommé «Résistance nationale d'Ahvaz» a



revendiqué l'attentat au nom de ce groupe sur la télévision satellitaire, Iran International, émettant de Londres, en affirmant que l'attaque avait visé des cibles militaires

Parallèlement, deux mouvements séparatistes, le «Front populaire et démocratique des Arabes d'Ahvaz» (FPDAA) et le «Mouvement arabe de lutte pour la libération d'Ahvaz», ont publié des communiqués niant toute implication.

Ahvaz est la capitale du Khouzestan, province du sud-ouest de l'Iran peuplée majoritairement d'Arabes. Mettant en cause les séparatistes arabes, le président Hassan Rohani a par ailleurs accusé dimanche «des petits pays mercenaires» de la

région, «encouragés par les Américains» d'être derrière l'attentat. Le même jour, le chargé d'affaires émirati à Téhéran a été convoqué au ministère des Affaires étrangères. Abou Dhabi a nié tout lien avec l'attaque et accusé l'Iran de lancer une «campagne» contre les Émirats. Également convoqués, samedi, au ministère des Affaires étrangères iranien, les diplomates représentant le Danemark, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne se sont vu reprocher d'«héberger certains membres du groupe terroriste» responsable de l'attentat, selon Téhéran. Dans un communiqué publié dimanche, les Gardiens de la révolution ont eux mis en cause «le triangle satanique Occidentaux-Hébreux-Arabes». Le ministre des Affaires étrangères iranien, Mohammad Javad Zarif a aussi accusé «des terroristes recrutés, entraînés et payés par un régime étranger» et mis en cause «les parrains régionaux du terrorisme et leurs maîtres américains». Plus explicitement, le porte-parole des Gardiens de la Révolution, Ramezan Sharif, a accusé les membres du commando d'Ahvaz d'être «nourris par l'Arabie saoudite». L'ayatollah Ali Khamenei, guide suprême de la République islamique, a lui vu dans l'attaque, «une continuation de la conspiration des gouvernements de la région à la solde des États-Unis». Les États-Unis et Israël («Grand Satan» et «Petit Satan» dans la

rhétorique révolutionnaire iranienne) font figure d'ennemis officiels de la République islamique. Téhéran entretient également des relations conflictuelles avec plusieurs monarchies arabes du Golfe alliées des États-Unis, en particulier avec l'Arabie saoudite, son grand rival régional avec qui les relations diplomatiques sont rompues depuis janvier 2016, mais aussi avec les Émirats et Bahreïn. L'attentat d'Ahvaz a rapidement été revendiqué par le groupe jihadiste État islamique (EI), dont l'agence de propagande a par la suite publié une vidéo de trois jeunes hommes, deux parlant en arabe, un en persan, affirmant qu'il s'agit des membres du commando d'Ahvaz. L'EI n'apporte toutefois aucun élément probant permettant d'accréditer sa revendication. L'organisation sunnite ultra-radical a revendiqué sa première attaque en Iran le 7 juin 2017. Des hommes armés et des kamikazes avaient attaqué à Téhéran le Parlement et le mausolée du fondateur de la République islamique, l'imam Khomeiny, faisant 17 morts et des dizaines de blessés. Dans une vidéo publiée en mars 2017, l'organisation avait menacé d'agir en Iran en représailles au soutien militaire et logistique apporté par Téhéran aux autorités syriennes et irakiennes, deux pays où le groupe jihadiste a perdu l'écrasante majorité de ses territoires.

R. C.



Points chauds

Démission

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques jours une pétition était lancée en France pour demander la démission de Manuel Valls de son poste de député de l'Essonne, au vu de ses ambitions espagnoles de plus en plus marquées. Aujourd'hui, ce ne sont plus seulement des inconnus qui font cette demande, mais également les confrères de l'ancien Premier ministre à l'Assemblée nationale qui demandent des éclaircissements. Des députés de divers bords politiques ont ainsi estimé cette semaine que Manuel Valls devrait démissionner de son siège à l'Assemblée nationale s'il était candidat aux élections municipales à Barcelone. Une décision dont ne doute pas un de ses ex-conseillers. «C'est un homme cohérent, qui a le sens des responsabilités. J'ai donc peu de doutes sur sa décision dès lors qu'il aura fait son choix sur la candidature. Il faut lui faire confiance», a affirmé cet ancien conseiller Harold Hauzy. L'ex-Premier ministre avait «porté et défendu la loi sur le non-cumul des mandats dans le quinquennat précédent en tant que ministre de l'Intérieur», a rappelé Haouzy, fondateur d'Objet H, cabinet de conseil en stratégie de communication. Manuel Valls, qui avait été réélu en 2017 dans sa circonscription d'Évry (Essonne), va annoncer aujourd'hui s'il brigue la tête de la deuxième ville d'Espagne. «Il est plus correct vis-à-vis des électeurs qu'il démissionne dès sa déclaration de candidature», a assuré de son côté la députée PS Cécile Untermaier, dans le sillage de la présidente des élus socialistes à l'Assemblée nationale, Valérie Rabault. «On ne peut pas être élu de la République française et en même temps mener une campagne à Barcelone». Même constat pour Marie Lebec, députée de la majorité LREM, que Valls avait rejointe en juin 2017 après avoir quitté le PS. «Il sait qu'il faudrait qu'il démissionne. On en avait discuté et il m'avait dit qu'il n'y allait pas pour perdre, donc lui-même sait qu'il prendra cette décision» de quitter l'Assemblée, a expliqué Lebec. «S'il est bien candidat, il est indispensable sur le plan démocratique qu'il annonce aussi sa démission de ses fonctions de député et d'élu municipal d'Évry et que des élections législatives soient convoquées», a tweeté le député LFI Alexis Corbière. «Cela fait depuis avril qu'il réfléchit à sa candidature à Barcelone. Cette situation n'a que trop duré. C'est une situation intenable !» a ajouté l'ex-rivale de Manuel Valls aux élections législatives, Fariida Amrani (LFI), dont la pétition pour réclamer la démission de l'ex-Premier ministre a recueilli 11 500 signatures. La démission de l'ancien chef de gouvernement devrait logiquement entraîner une législature partielle. Reste à savoir si Valls de son côté en cas de candidature à Barcelone fera ce que ses proches assurent qu'il fera et démissionnera de son poste ou s'il restera à Évry en tant que maire adjoint, permettant à sa suppléante d'occuper son siège sans passer par des élections, au grand dam de La France Insoumise qui espère récupérer ce siège à l'Assemblée.

F. M.

Cour suprême américaine

Nouvelles accusations contre le juge Kavanaugh, avant le témoignage

Le juge Kavanaugh, candidat de Donald Trump à la Cour suprême, doit faire face à une nouvelle accusation d'inconduite sexuelle, quatre jours avant l'audition cruciale de Christine Blasey Ford, qui le met également en cause. Deborah Ramirez, 53 ans, a déclaré dans le New Yorker dimanche que Brett Kavanaugh, lors d'une soirée arrosée à l'université de Yale dans les années 80, a sorti son sexe devant elle, la contraignant à le toucher alors qu'elle le repoussait, ce que le juge a vigoureusement démenti. «Ce prétendu événement datant d'il y a 35 ans n'a pas eu lieu. Les gens qui ne connaissent alors savent que cela ne s'est pas produit et l'ont dit. Ceci est du dénigrement pur et simple», a-t-il écrit dans un communiqué publié par le journal. L'accusation portée par M^{me} Ramirez survient à quatre jours du témoignage public, attendu jeudi, de Christine Blasey Ford qui accuse déjà d'agression sexuelle le juge Kavanaugh. Républicains et démocrates ont chacun cherché dimanche à garder la main avant cette étape cruciale : après des jours de négociations et de bras de fer entre les républicains de la commission judiciaire du Sénat et les avocats de Christine

Blasey Ford, un accord a été scellé dimanche sur la date et l'heure de l'audition publique. «Malgré les menaces actuelles pour sa sécurité et sa vie, le D^r Ford croit qu'il est important pour les sénateurs de l'entendre directement», ont indiqué les conseils de Christine Blasey Ford, cités par des médias. Bien qu'ayant initialement demandé à être entendue après son agresseur présumé, M^{me} Blasey Ford a finalement accepté d'être auditionnée la première, jeudi à 10h00 (14h00 GMT). A quelques semaines des élections de mi-mandat, que les démocrates souhaitent transformer en référendum anti-Trump, l'enjeu de ces auditions est double. Les témoignages de Christine Blasey Ford et de Brett Kavanaugh pourraient ainsi, in fine, peser sur le scrutin, mais aussi sur la désignation du magistrat à la Cour suprême, qui ferait basculer à droite la plus haute juridiction américaine.

Dans son témoignage initial paru dans le «Washington Post», Christine Blasey Ford avait expliqué que Brett Kavanaugh et un ami, «complètement ivres», l'avaient coincée dans une chambre, plaquée sur un lit et avait cherché à la déshabiller, avant qu'elle ne parvienne

à s'enfuir. L'agression se serait déroulée au début des années 80, lors d'une soirée arrosée entre lycéens dans la banlieue de Washington. Elle était âgée de 15 ans, lui en avait 17. Des accusations vigoureusement démenties par Brett Kavanaugh, qui a accepté d'être entendu lui aussi par le Sénat.

La question du calendrier du vote pour la confirmation de la nomination du juge Kavanaugh fait l'objet de tractations tendues, avec les élections de mi-mandat dans le viseur. Les républicains pourraient perdre leur majorité au Congrès et risqueraient alors d'avoir des difficultés à faire confirmer le candidat de M. Trump pour la Cour suprême. L'objectif est donc de voter avant le 6 novembre. Les démocrates, eux, soutiennent le souhait de Mme Blasey Ford d'être entendue par le FBI, ce qui retarderait le processus de confirmation. Dans une lettre adressée dimanche à Donald Trump, le chef de file des démocrates au Sénat, Chuck Schumer, et celle des démocrates à la commission judiciaire, Dianne Feinstein, ont demandé au président d'ordonner au FBI l'ouverture d'une enquête sur l'agression présumée de Christine Blasey Ford.



Rencontres internationales cinématographiques

Oran se prépare pour la première édition

■ Après le Festival d'Oran du film arabe, un autre rendez-vous filmique aura lieu au mois de décembre dans cette ville où les activités culturelles connaissent une dynamique remarquable. Il s'agit de la première édition des Rencontres internationales cinématographiques, organisées par les associations «Graine de paix» et «Nouveau regard».

Par Abia Selles

La ville d'Oran, connue depuis quelque temps par une forte activité culturelle, se prépare pour abriter au mois de décembre prochain la première édition des Rencontres internationales cinématographiques. Ce rendez-vous filmique, prévu du 13 au 20 décembre prochain, est organisé par les associations «Graine de paix» et «Nouveau regard».

Le programme de cette première édition des Rencontres internationales cinématographiques n'a pas encore été dévoilé. Cependant, les organisateurs affirment que de longs et courts métrages ainsi que des films documentaires seront pro-

jeté pour la première fois lors de cet événement. Il y aura également des films récents à l'affiche et qui seront suivis d'un débat animé par des spécialistes du septième art.

Une autre nouvelle qui peut plaire aussi aux cinéphiles est que l'entrée à la salle de cinéma sera gratuite et les horaires des projections filmiques sont bien étudiés afin d'arranger tout le monde. «On a pensé aux gens qui travaillent, c'est pour cela que nous avons choisi des horaires qui arrangent tout le monde», soulignent les organisateurs. Ces derniers ont expliqué sur les réseaux sociaux que ce rendez-vous filmique est le résultat d'un travail inter-associatif en collaboration avec des bénévoles de la ville d'Oran. C'est une manière

d'impliquer le citoyen dans l'organisation d'événements culturels. «De cette manière, le citoyen est au courant de la tenue des activités et y participe», ajoute la même source.

Il est à noter que cette première édition des Rencontres internationales cinématographiques est une occasion d'échange artistique et culturel entre des professionnels de différentes nationalités. «Le citoyen algérien a toujours été ouvert sur d'autres cultures, mais il est important que ces dernières se déplacent vers lui pour mieux les découvrir», expliquent les organisateurs. Ils entendent renouveler ces rencontres chaque fin d'année, ajoutent-ils.

A. S.



Echanges culturels algéro-italiens

Le trio musical «Mavena» à l'affiche du théâtre d'Oran

Le trio musical «Mavena» se produira aujourd'hui sur la scène du théâtre régional d'Oran «Abdelkader-Alloula» (TRO), dans le cadre des échanges culturels

algéro-italiens, a annoncé dimanche le directeur du TRO, Mourad Senouci. Le groupe, composé du pianiste Massimiliano Sinceri et des violonistes Vera Ait

Tahar et Nazim Aït Yahia, animera un concert intitulé «De cordes et d'accords», proposé au titre de sa tournée en Algérie, a précisé à l'APS M. Senouci. Cet événement

co-organisé par le ministère de la Culture et l'Institut culturel italien d'Alger, verra les musiciens revisiter plusieurs partitions du répertoire classique légué par des compo-

siteurs universels à l'instar de Vivaldi, Jean-Sébastien Bach et Wolfgang Amadeus Mozart. Le concert sera également mis à profit pour l'animation d'un atelier pédagogique au profit des jeunes étudiants de l'Institut régional de formation musicale d'Oran (IRFM), a fait savoir le directeur du TRO. «En plus de son intérêt au plan des échanges culturels, ce type de rencontre constitue une opportunité pour consolider la formation des jeunes artistes algériens», a-t-il souligné. Le responsable du TRO a rappelé, dans ce cadre, qu'une première expérience a été menée avec succès dans son établissement à la faveur d'un récital lyrique donné par la soprano espagnole Ana Hasler en décembre 2017. Cette artiste avait, à l'occasion, animé un atelier sur les techniques de la gestion de la voix au profit de comédiens du TRO et des étudiants d'arts dramatiques. M. K.

Salon national de l'artisanat à Tizi-Ouzou

Forte participation nationale

La dixième édition du salon national de l'artisanat se tiendra du 08 au 13 octobre prochain à Tizi-Ouzou, a-t-on appris, lundi, auprès des organisateurs de cette manifestation. Organisée par la Chambre locale de l'artisanat et des métiers (CAM) en collaboration avec l'assemblée populaire de wilaya

(APW), la manifestation qui sera abritée par le jardin "Colonel Mohand Oulhadj", mityou du siège de la wilaya, accueillera "une centaine de participants qui viendront de 25 wilayas du pays", indique un document de la CAM, dont l'APS détient une copie. L'objectif assigné à ce salon, selon la même

source, est de "donner la possibilité aux artisans exposants de promouvoir et de commercialiser leurs produits, permettre l'échange d'expériences entre les exposants des différentes wilayas et offrir aux visiteurs l'opportunité de découvrir et d'acquérir les divers produits exposés". R.C

Prix littéraire Yamina Mechakra

Règlement et conditions de participation annoncés

En marge de la première édition des Rencontres annuelles Méditerranée Afrique des jeunes écrivaines (Ramaje) qui s'est déroulée à Alger les 1^{er} et 2 septembre derniers, un prix littéraire Yamina Mechakra avait été annoncé. Destinée exclusivement à des prétendantes féminines et tenu par un jury exclusivement féminin, le prix Yamina Mechakra a révélé, par voie de communiqué de presse, les tenants et les aboutissants de son déroulement.

Il sera décliné en trois récompenses distinguant des auteures dans les trois langues en usage (tamazight, français et arabe). Les auteures (romancières ou nouvellistes) doi-

vent s'inscrire dans les publications de 2017-2018, et leurs œuvres doivent être inédites de tout autre prix.

C'est essentiellement le thème exploré par leurs fictions et leur maîtrise de la langue qui seront examinés par le jury. Lynda Koudache jugera des œuvres en tamazight, Maïssa Bey de celles en français et Rabia Djalti de celles en arabe. Les dossiers de candidature accompagnés de quatre exemplaires papier doivent parvenir avant le 20 octobre, 20h, au secrétariat du Prix à l'adresse suivante : Librairie Point-Virgule. Résidence Nour / 7, rue de l'Abattoir, Chéraga, Alger.

Il est à noter que d'après le communiqué

de presse, la recevabilité des textes sera examinée par le jury lors d'une première réunion le 21 octobre. Celui-ci devra transmettre un rapport avant le 1^{er} décembre.

Une short-list de dix nommées sera communiquée dans un premier temps, pour enfin désigner la lauréate qui sera honorée lors d'une cérémonie de remise du prix dont les détails seront révélés ultérieurement.

Rappelons que Yamina Mechakra, romancière et psychiatre algérienne, s'est surtout fait connaître à travers son premier roman «La grotte éclatée» (1979), préfacé et salué par Kateb Yacine.

L. B.

Jeux vidéo

Telltale Games déclare faillite

Telltale Games, le studio de développement américain spécialisé dans le jeu narratif, a fini par mettre la clé sous la porte à la suite d'une gestion douteuse, souvent critiquée par la communauté des joueurs, et laissant en suspens plus d'un projet prometteur. La nouvelle a fait l'effet d'une bombe dans la nuit du 21 au 22 septembre. Ce n'est pas moins de 225 employés de différents postes sur 250 qui ont dû faire leurs cartons

et quitter le bord d'une entreprise qui prenait déjà l'eau et qui avait peine à répondre aux attentes de sa communauté. Plusieurs projets importants ont tout simplement été annulés, comme la seconde saison de «The Wolf Among Us» ou la première de «Stranger Things» qui devait être adaptée suivant le même gameplay que celui de «The Walking Dead» ou «Game of Thrones». C'est à travers un tweet que le P-DG de la firme a annoncé

la nouvelle. Telltale Games, qui s'est fait un nom en 2012 avec la très applaudie «The Walking Dead», qui retrace une histoire parallèle à celle de la série, est surtout connu pour développer depuis 2004 des jeux vidéos narratifs dont le dénouement dépend des séries de choix d'actions et de dialogues entrepris par le joueur. Sans être pour autant à l'origine du concept, le studio californien en avait fait sa marque de fabrique. R.C

AGEND'ART

Espace d'exposition de l'Agence communale des manifestations culturelles et artistiques d'Oran

Jusqu'au 25 septembre :

Exposition de peinture de l'artiste Chérif Belzina.

Centre Culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad, Alger-Centre)

Jusqu'au 27 septembre :

Exposition de peinture de l'artiste peintre Bachir Toudji.

Galerie d'Arts Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger-Centre)

Jusqu'au 27 septembre :

Exposition collective de peinture.

Al Marhoon Gallery (Cité 574 logements Saïd-Hamdine, Alger)

Jusqu'au 27 octobre :

Exposition «The Gold Sellers» séries 2018, de Sabrina Belouaâr.

Belouaâr.



Centre de formation de la JSK Les travaux de terrassement débiteront cette semaine

LES TRAVAUX de terrassement pour la réalisation, à Tizi-Ouzou, du Centre de formation de la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK, ligue 1 Mobilis) «seront lancés au courant de cette semaine», a annoncé hier le président de ce club de football. Cherif Mellal a expliqué que toutes les démarches pour le lancement de ce projet, qui sera d'un apport important pour le club phare de la Kabylie, ont été pratiquement achevées et les travaux de terrassement peuvent être entamés sur une assiette de terrain de 4 ha sise à Oued Aissi (sortie est de la ville des genêts). Ce centre sera réalisé

avec la contribution de deux gros sponsors de la JSK (un privé et un public), a ajouté M. Mellal. «Nous sommes en discussion avec nos sponsors afin de trouver une formule pour construire ce centre en partenariat avec l'opérateur privé de téléphonie mobile Ooredoo ou le Groupe Cosider (le plus grand groupe algérien de bâtiment, travaux publics et hydraulique)», a-t-il indiqué. Ce projet, qui est «la priorité» du staff dirigeant de la JSK, sera doté, entre autres, de deux stades, d'une unité de soins et d'une autre de récupération et d'un parking, a-t-on rappelé.

MC Oran Une AG pour sauver la section handball

LA DIRECTION de la jeunesse et des sports (DJS) d'Oran sera dans l'obligation de provoquer une assemblée générale du club sportif amateur (CSA) du MCO si la situation de son équipe de handball ne venait pas à être débloquée avant la fin du mois en cours, a indiqué hier à l'APS le premier responsable de cet organisme. «Nous n'avons pas l'intention d'intervenir dans les affaires internes des associations sportives, mais on ne peut pas aussi laisser perdurer cette situation d'impasse au sein du CSA/MCO car elle expose l'équipe de handball à la dissolution», a averti Badreddine Gharbi. Reléguée en Nationale 1 à l'issue de l'exercice précédent, l'équipe de handball du MCO, la seule section dont dispose encore le CSA du club après la dissolution de plusieurs autres disciplines, n'a pas encore débuté la préparation d'intersaison car butant sur le refus des joueurs qui revendiquent plusieurs salaires impayés. «Le championnat va bientôt commencer, et en tant que DJS nous allons tout faire pour que le MCO y participe. Et vu que le président du CSA, Tayeb Mahiaoui, qui n'a pas organisé son assemblée générale depuis deux saisons, est toujours injoignable, nous allons assumer nos responsabilités en provoquant nous-mêmes cette assemblée, d'autant que la loi

en vigueur nous l'autorise en tant qu'autorité locale», a encore précisé M. Gharbi. Le même responsable s'est engagé en outre «à relancer la machine». Mieux, il a assuré que le MCO «devra viser un retour rapide parmi l'élite dès l'exercice prochain». Le Mouloudia, qui faisait la fierté de la petite balle oranaise et algérienne notamment dans les années 1980 et 1990, a bu le calice jusqu'à la lie la saison passée à cause d'interminables problèmes financiers ayant poussé les joueurs à faire des grèves à répétition et même déclarer forfait pour un match officiel de championnat. Tout cela lui a valu de disputer les Play-Down pendant lesquels il n'a pas réussi à éviter la relégation, un sort qu'il a failli vivre lors de l'avant-précédent exercice, n'était la décision prise à l'époque par la Fédération algérienne de la discipline portant sur l'annulation de la descente. Le DJS d'Oran a déploré au passage l'attitude du président du CSA/MCO ayant conduit son club à être privé d'une subvention annuelle de l'ordre de 8 millions DA pendant deux exercices, «pour n'avoir pas présenté ses bilans moraux et financiers au titre des deux exercices 2016 et 2017», a souligné Gharbi, qui a reproché aussi aux autres dirigeants du CSA leur «indifférence totale vis-à-vis du danger guettant leur club».

Mondial-2018 de kick-boxing (cadets et juniors)

11 médailles dont 6 en argent pour l'EN

La sélection algérienne de kick-boxing a pris la 34^e place au classement final du championnat de la discipline réservé aux catégories (juniors et cadets des deux sexes), disputé du 15 au 23 septembre à Venise (Italie), avec la participation de 65 pays, en décrochant 11 médailles (6 en argent et 5 en bronze). Les médailles d'argent ont été remportées chez les cadets par Aymen Boutaghane (-54 kg), Oum-El-Az Ouali (-56 kg), Chahinaz Bouaicha (+60 kg) et

chez les juniors par Khoula Merzak (-52 kg) ainsi que Kabaz Ahmed (-42 kg) et Loucif Oubelaid (-51 kg). Les médailles de bronze sont revenues chez les cadets à Fodil Mesbah (-45 kg), Youssef Derbi (-51 kg), Mohamed Amine Boudahi (-67 kg) et chez les juniors à Seifeddine Belagraa (-54 kg) et Mohamed Belarbi (-67 kg). L'Algérie a pris part à cette compétition avec 19 athlètes dont 11 cadets (garçons et filles), aux côtés de quelque

2 450 boxeurs issus de 65 pays. Cette participation est la première pour ces catégories d'âge depuis 2013 qui s'était déroulée en Turquie, à l'issue de laquelle l'Algérie avait occupé la dernière place. En prévision de ces championnats du monde cadets et juniors, les sélections algériennes cadettes et juniors ont effectué plusieurs stages de préparation depuis le mois d'août dernier.

Coupe de la Confédération africaine/ USMA 0 - Masry Port Saïd 1

Le rêve de Soustara s'évapore

■ Le rêve des gars de Soustara de décrocher un titre africain s'est évaporé avec cette élimination en quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine après sa défaite avant-hier soir au stade 8-Mai-1945 de Sétif sur le score de (1/0) face aux Egyptiens du Masry de Port Saïd.



Par Mahfoud M.

Les Rouge et Noir avaient reporté tous leurs espoirs sur cette confrontation et pensaient pouvoir remonter le score de l'aller où ils avaient perdu sur la plus petite des marges, mais sans compter sur la détermination des Egyptiens et de leur buteur palestinien, Wadi, qui a trompé le portier algérois, Mohamed Lamine Zemmamouche. Les poulaains de Froger ont été impuissants et n'ont pu remonter le score de la première manche, sachant que la formation du Masry était bien en place et la défense telle une tour imprenable. Les tentatives du Malien Ibara, ainsi que celles

de Mahyous et Meziane ne changeront rien au score. Ibara, à lui seul, a raté au moins quatre tentatives de scorer. Aidé par sa morphologie, il a pris toutes les balles aériennes mais n'a pas réussi à les mettre au fond des filets devant la grande déception des «Mesamaïa» qui étaient abattus avec cette énième élimination en coupe africaine. Les acteurs, entraîneurs et dirigeants ont essayé de minimiser l'impact de cette sortie de la course au titre continental, déclarant qu'ils étaient tombés sur plus fort qu'eux. «Nous avons joué un match contre une équipe forte et nous avons œuvré à revenir au score, mais l'intensité manquait à mon équipe.

Mes joueurs ont tout donné,

on a essayé de changer la tactique et ça n'a pas marché. L'équipe adverse était très forte et la disposition des joueurs sur le terrain nous a empêchés de marquer. Mon équipe manquait de touche finale», a indiqué le coach français Froger. De son côté, le DG de l'USMA, Abdelhakim Serrar, a avoué que son équipe n'a pas pu tenir car n'ayant pas eu le rendement qu'il faut dans ce genre de confrontation. «Je suis déçu car la Coupe de la CAF était un objectif primordial pour moi et je l'avais tracé dès le départ, mais le sort a été contre nous», a déclaré Serrar qui dit comprendre la déception des fans sachant qu'eux aussi voulaient voir le club triompher.

M. M.

MC Alger

Kaci Saïd ne lâche pas Courbis

Le directeur sportif du Mouloudia d'Alger, Kamel Kaci Saïd, tient à ramener le coach français Roland Courbis, qui avait dirigé dans le passé l'USM Alger et est fortement pressenti pour un retour à Alger mais chez le club rival. En effet,

Kaci Saïd qui est revenu aux affaires du Doyen après avoir été destitué une première fois par le DG de Sonatrach, actionnaire majoritaire de la SSPA du Doyen, tente depuis quelques jours de trouver un accord final avec le driver français à qui il pense confier la barre technique du Mouloudia. Toutefois, les choses ne sont pas aussi simples que le pensent certains, étant donné que Courbis a posé des conditions, pour la plupart financières, pour prendre en main l'équipe. Courbis aurait exigé un fort salaire que le Doyen ne pourra pas assurer à cent pour cent, sachant que Sonatrach avait été claire en début de saison en demandant une gestion rigoureuse aux dirigeants en évitant de donner de gros salaires que ce soit aux joueurs ou aux entraîneurs. Il sera donc difficile à Kaci Saïd de les convaincre de lui octroyer le

salaire qu'il exige pour entraîner l'équipe. Toutefois, Courbis a exploité la situation du club qui est en pleine dégringolade et qui vit une crise de confiance pour exiger ce salaire. L'essentiel est que tout s'éclaircisse ce mercredi, vu que les dirigeants attendent la réponse définitive à la contre-proposition offerte au Français. Par ailleurs, le coach intérimaire du MCA, Rafik Saïfi, est sorti de son mutisme pour lancer de graves accusations. «Il y a des gens qui ont divisé le club, que ce soit au niveau de la direction, des joueurs et des supporters», a avoué Saïfi qui a ajouté qu'il pensait vraiment quitter le club étant donné qu'il a vécu une situation difficile et une grosse pression. Il soulignera que certains fans se sont déplacés chez lui pour lui demander de continuer et c'est par respect pour eux qu'il est encore là.

M. M.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Formation professionnelle à Béjaïa

Plus de 15 500 stagiaires accueillis

LE COUP d'envoi de la rentrée du secteur de la formation professionnelle à Béjaïa a été donné avant-hier par les autorités de wilaya, à leur tête le wali et la directrice du secteur, M^{me} Saliha Menzou, au niveau de l'INSP de Sidi-Aïch. Présidant la cérémonie d'ouverture de l'année 2018/2019, le wali a souligné que «le secteur de la formation professionnelle dans notre wilaya travaille dans le sens de diversifier les offres de formation à même de répondre au souci de moderniser la formation et de la mettre au diapason des besoins du marché de l'emploi et du développement de l'économie locale et nationale». Il s'agit, a-t-il dit, de «mettre en adéquation la formation professionnelle avec le secteur de l'emploi, à la faveur notamment de l'amélioration de la prise en charge des actions de formation, à savoir l'industrie, le BTP, l'agriculture, l'hôtellerie et le tourisme», rapporte la cellule de communication de la wilaya. Notons que 15 544 stagiaires ont été accueillis, dont 4 535 nouveaux stagiaires, dans les 26 centres de formation, les deux INFP et 25 centres de formation privés de la wilaya, alors que les inscriptions se poursuivent jusqu'à la fin du mois pour atteindre ainsi l'objectif assigné par le secteur au niveau local, à savoir incorporer dans la formation professionnelle quelque 17 000 stagiaires voire plus. Il est utile de

rappeler que les inscriptions avaient débuté le 15 juillet et se poursuivent plus précisément dans le mode externe qui comprend des formations par apprentissage, des formations qualifiantes en faveur de la femme au foyer et autres, par cours du soir, conventionnées, à distance (CNEPD) et des formations en milieu carcéral. Une période de trois jours, soit entre le 16 et le 18 du mois courant, a été consacrée aux tests d'orientation des candidats vers les formations de leur choix dans les 60 spécialités disponibles cette année réparties sur 10 dispositifs. Les candidats qui n'ont pas été affectés seront nécessairement incorporés dans les formations où des places pédagogiques sont disponibles, précise-t-on encore. Selon les responsables du secteur, quelque 11 009 stagiaires étaient déjà en formation et «ont regagné les centres de formation dans des conditions normales». Pour rappel, l'an dernier la nomenclature des formations avait été étoffée par 16 nouvelles formations dans diverses branches. Il s'agit notamment des formations liées à l'agriculture et à l'économie verte, telles que l'horticulture et les espaces verts et d'autres dans les domaines de l'artisanat, l'électronique et l'hôtellerie.

Hocine Cherfa

Tizi-Ouzou/Yakourène

L'autorisation d'exploitation de la forêt récréative du «Bois sacré» bientôt attribuée

L'AUTORISATION d'usage pour l'exploitation de la forêt récréative du «Bois sacré», dans la commune de Yakourène (40 km à l'est de Tizi-Ouzou), sera «bientôt attribuée», a annoncé hier la Conservation des forêts. «La commission de wilaya se réunira bientôt pour l'attribution de ce marché et l'octroi de l'autorisation d'usage pour l'exploitation de cet espace d'une superficie de 3 hectares, en fonction de la conformité des propositions soumises au cahier des charges établi par nos services», a indiqué à l'APS Labadi Ouardia, chef de service gestion du patrimoine au niveau de la Conservation. La responsable a souligné, à ce propos, que «trois investisseurs de la région ont déposé des dossiers auprès de la commission pour l'exploitation de cet espace, après son classement en tant que forêt récréative en avril dernier et la publication de l'appel à la manifestation d'intérêt». A la différence des parcs urbains, «des forêts récréatives sont érigées sur des domaines forestiers de l'Etat et sont incessibles et protégées par des textes de loi qui préservent leur nature», a expliqué M^{me} Labadi, soulignant que «l'exploitation de ces espaces est soumise à un cadre réglementaire particulier». Le cahier des charges, établi par les services de la Conservation

des forêts, «fait obligation à l'investisseur, en plus du paiement d'une redevance domaniale annuelle, de préserver surtout la vocation naturelle de l'espace», a-t-elle ajouté. Il (l'investisseur) ne devra, a-t-elle poursuivi, «en aucun cas, par exemple, procéder à des coupes sur la végétation ou à la construction en béton. Les installations doivent être en préfabriqué, démontables au besoin, et aussi réaliser des installations d'éclairage à l'aide de l'énergie photovoltaïque». Un autre espace forestier classé également forêt récréative, à savoir la forêt de Harouza dans la commune de Tizi-Ouzou, d'une superficie de 66,6 ha, a été attribué en juillet dernier à un investisseur local, dont «le projet d'investissement présenté était conforme aux exigences contenues dans le cahier des charges», a indiqué la même source. En outre, a-t-elle ajouté, «trois autres espaces forestiers sont en lice pour le classement en tant que forêts récréatives au niveau de la wilaya. Il s'agit des espaces forestiers de Ain El Aïnser et Sidi Brahim, dans la commune de Azazga (30 km à l'est de Tizi-Ouzou) d'une superficie de 11 ha chacun et de la forêt d'Aït Agouacha, dans la commune de Larbaa Nath Irathen (17 km de Tizi-Ouzou), d'une superficie de 5,5 ha».

Tahira C.

État des lieux de la jeunesse algérienne



Loumis

Djalou@hotmail.com

Lutte contre le trafic de drogue

4 individus interpellés dans différentes opérations

■ Quatre individus suspectés de trafic de stupéfiants ont été interpellés, plus de 3 kg de cannabis traité et 1 562 comprimés psychotropes ont été saisis par les forces de police des sûretés de wilaya d'Alger, Sidi Bel-Abbès et Oum El Bouaghi, indique hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale.



Par Amine O.

Ainsi, dans le cadre de la lutte contre la criminalité et agissant sur information faisant état de la présence d'un trafiquant de drogue qui s'adonne à cette activité illégale au centre-ville d'Alger, les forces de la police judiciaire du secteur compétent sont intervenues rapidement sur les lieux, procédant à l'arrestation de cet individu et à la saisie de 76 grammes de cannabis traité et 762 comprimés psychotropes, précise-t-on de même source. Dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, les éléments de la police judiciaire ont interpellé deux présumés trafiquants de drogue et saisi 3 kilogrammes et 79 grammes de cannabis traité. Agissant également sur information, les forces de police de la sûreté de wilaya d'Oum-El-Bouaghi ont interpellé un suspect âgé de 24 ans pour com-

mercialisation illégale de 800 comprimés psychotropes. Par ailleurs, lors du traitement au port de Mostaganem des passagers d'un car-ferry en provenance de valence (Espagne), la police judiciaire a intercepté un passager de nationalité algérienne en possession de 235 boîtes de médicaments de différentes marques, ajoute le communiqué.

Rouiba : saisie de 2 kg de kif traité et démantèlement d'une bande criminelle

La brigade de recherches relevant de la Gendarmerie nationale de Rouiba a procédé récemment à la saisie de 2 kg de kif traité et à l'arrestation d'une bande de malfaiteurs composée de 4 individus âgés entre 20 et 30 ans, lesquels s'adonnaient au trafic de drogue dans la commu-

ne de Rouiba et ses environs, a indiqué un communiqué émanant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Alger. Agissant sur informations, les éléments de la brigade de recherches relevant de la Gendarmerie nationale de Rouiba, appuyés par des éléments de la section de sécurité et d'intervention et d'une équipe cynotechnique, se sont déplacés au niveau du quartier où la bande criminelle procédait à ses activités illégales, précise la même source. Après l'obtention d'un mandat de perquisition, l'opération a été déclenchée et a permis la saisie d'une quantité de kif traité (20 barrettes, soit l'équivalent de 2 kg) et l'arrestation de 4 suspects. Les mis en cause seront déférés devant les juridictions compétentes, une fois l'enquête terminée.

A. O./APS